

**OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC** (à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021)

<b>Droits annuels</b>	
Lampe Fixe	4 €/U
Marquise Fixe	5 €/ml
Store fixe ou escamotable	5 €/ml
Chevalet publicitaire, porte menu, distributeurs de journaux prospectus dont l'emprise au sol est inférieure ou égale à 0,50 m <sup>2</sup>	6 €/U
Chevalet publicitaire, porte menu, distributeurs de journaux prospectus dont l'emprise au sol est supérieure à 0,50 m <sup>2</sup>	12 €/U
Terrasse simple	9 €/m <sup>2</sup>
Terrasse aménagée	13,50 €/m <sup>2</sup>
Structure couverte	26,50 €/m <sup>2</sup>
Stationnement de scooter (hors place de stationnement)	21 €/m <sup>2</sup>
stationnement de scooters réservé à l'année sur place de stationnement	600 € / la place
Étalage	13,50 €/m <sup>2</sup>
Objets divers dont l'emprise au sol est inférieure ou égale à 0,50m <sup>2</sup>	6,50 €/U
Objets divers dont l'emprise au sol est supérieure à 0,50m <sup>2</sup>	13 €/U

<b>Droits saisonniers du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre</b>	
Terrasse simple	4,50 €/m <sup>2</sup>
Terrasse aménagée	7 €/m <sup>2</sup>
Structure couverte	13,50 €/m <sup>2</sup>
Étalage	7 €/m <sup>2</sup>

<b>Droits journaliers</b>	
Terrasse simple à la journée	3 €/m <sup>2</sup>
Étalage à la journée	4,50 €/m <sup>2</sup>

<b>Vogues et fêtes foraines</b>	
De 0 à 5 m <sup>2</sup>	11,50 €/jour
De 5 m <sup>2</sup> à 10 m <sup>2</sup>	28,50 €/jour
Par tranche de 5 m <sup>2</sup> en place	8 €/tranche

<b>Droits de place – Cirques et Guignols</b>	
Droits perçus par jour de l'installation à la désinstallation	110 €

<b>Droits de place hors vogues et fête foraines</b>	
Par m <sup>2</sup> de surface occupée et par jour	3,50 €

<b>Vente ambulante</b>	
Par heure de vente avec paiement au semestre superficie inférieure ou égale à 7m <sup>2</sup>	2 €
Par heure de vente avec paiement au semestre superficie supérieure à 7m <sup>2</sup>	2,50 €

<b>Vente de fleurs Toussaint</b>	
Le mètre linéaire	27 €